

Auxerre, le 10 septembre 2012

La directrice académique des services de l'Education nationale,
Directrice des services départementaux de l'Education nationale de l'Yonne

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs d'école
S/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

Objet : Election des parents d'élèves au conseil d'école – 2012/2013

Division des élèves

Affaire suivie par :
Fabienne Beurton
Téléphone
03 86 72 20 10
Fax
03 86 51 21 30
Mél.
dive89@ac-dijon.fr

12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

La participation des parents d'élèves à la vie de l'école par l'intermédiaire de leurs représentants élus au conseil d'école est fondamentale et favorise le bon fonctionnement de l'institution. L'implication des parents est déterminante dans la réussite des élèves, leur participation aux élections de représentants des parents d'élèves au conseil d'école est essentielle.

Pour l'année scolaire 2012-2013, les élections des parents d'élève au conseil d'école se tiendront **soit le vendredi 12 octobre, soit le samedi 13 octobre 2012**. Il conviendra de privilégier dans la mesure du possible, l'organisation des élections le vendredi 12 octobre 2012 en fin d'après midi et d'inciter les parents à voter par correspondance.

Afin d'éviter tout problème quant à l'organisation de ces élections, je vous demande de veiller scrupuleusement au respect des règles démocratiques en usage pour toute élection quelle qu'elle soit, en vous conformant rigoureusement à la note ci-jointe.

L'introduction de la recommandation visant à fournir des enveloppes préaffranchies aux électeurs pour l'acheminement de leur vote (note de service annuelle parue au bulletin officiel du 14 juin 2012) ne remet pas en cause le mode d'organisation mis en place jusqu'à présent. En application du principe de gratuité, il s'agit simplement de répondre favorablement aux électeurs qui souhaiteraient disposer d'enveloppes préaffranchies pour exercer leur droit de vote.

Je vous remercie de votre collaboration.



Dominique FIS

PJ : : Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école (8 pages),
Calendrier (1 page), liste des associations de parents d'élèves (1 page),
déclaration de candidature (1 page) - Liste des candidatures (1 pages) – procès
verbal (1 page) -
Attribution des sièges - mode de calcul (1 page)
Modalité du vote par correspondance (1 page)
Informations à remettre aux parents (1 page)
Aide-mémoire (2 pages)